

**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU BUREAU SYNDICAL**

**Séance du Jeudi 02 avril 2020 à 16 heures**  
*(par audioconférence en raison de l'épidémie de covid-19)*

**Membres présents :**

Messieurs Jean-Denis ENDERLIN, Fernand FEIG, Alain FUCHS, Christian GLIECH, Jean-Marie HAAS, Pierre MAMMOSSER, Jean-Lucien NETZER, Denis RIEDINGER, Etienne ROECKEL, Philippe SPECHT, Serge STRAPPAZON, Claude STURNI, Hubert WALTER et Etienne WOLF.

**Membres excusés :**

Messieurs André ERBS, Christophe SCHARRENBERGER.

La séance du bureau syndical du 02 avril 2020 se déroule dans des circonstances particulières, par audioconférence, admises par l'ordonnance n° 2020-391 du 1<sup>er</sup> avril 2020 visant à assurer la continuité du fonctionnement des institutions locales et de l'exercice des compétences des collectivités territoriales et des établissements publics locaux afin de faire face à l'épidémie de covid-19.

La majorité des membres élus par le comité syndical assistant à la séance, le bureau syndical peut délibérer valablement.

Le bureau a été appelé à exprimer l'avis du PETR sur la participation à l'édition 2020 du défi-mobilité « AU BOULOT, J'Y VAIS. AUTREMENT » et le conventionnement avec l'association VELO ET MOBILITES ACTIVES GRAND EST pour la coordination, l'organisation et l'animation de cette action.

Par ailleurs, le bureau s'est largement exprimé sur le contexte actuel de crise sanitaire liée au covid-19, les modalités de fonctionnement des agents du PETR pendant la période de confinement découlant de cette crise, les perspectives de renouvellement des instances du PETR, ainsi que les incidences sur les calendriers des travaux en cours.

Séance du jeudi 02 avril 2020 à 16 heures - *par audioconférence en raison de la crise sanitaire liée au COVID-19*

**Délibération BS n° 2020-II-01 : DEFI « AU BOULOT, J'Y VAIS AUTREMENT » : CONVENTION  
AVEC L'ASSOCIATION VELO ET MOBILITES ACTIVES GRAND EST**

---

**Rapport présenté par Claude STURNI, Président.**

Au titre des actions de sensibilisation tendant au changement des comportements pour passer de la voiture individuelle à des modes plus actifs de déplacement (marche, vélo, transports collectifs, covoiturage...), le défi « AU BOULOT, J'Y VAIS A VELO » connaît une participation grandissante au fil des années. L'Alsace du Nord était partenaire du défi depuis 2011 par l'intermédiaire de l'Adéan. Aux territoires alsaciens volontaires, ce sont ajoutés des territoires vosgiens et mosellans.

Initialement, le défi ciblait les déplacements domicile-travail, avec une comptabilisation des kilomètres parcourus par salariés, par structure participante (entreprises, collectivités...), par catégorie à l'échelle globale et par territoire. A partir de 2017, certains territoires ont proposé une déclinaison pour tous les modes de déplacement alternatifs à l'autosolisme, avec un défi élargi : « AU BOULOT, J'Y VAIS AUTREMENT ». Les établissements scolaires ont aussi été concernés avec le défi « A L'ECOLE, J'Y VAIS A VELO », et en 2020, cette déclinaison devrait être organisée lors de l'édition nationale de la « semaine de la marche et du vélo à l'école et au collège ».

L'organisation et les outils d'animation et de communication du défi sont, chaque année, mutualisés pour les collectivités et territoires participants. Jusqu'en 2019, l'un des territoires partenaires assurait le portage de l'opération (mutualisation d'un stagiaire), avec une coordination collégiale et des animations spécifiques organisées par chaque partenaire. Les collectivités et territoires participants ont souhaité mutualiser l'organisation, les outils et les services écomobilité du défi, dans ses différentes formes. En 2020, l'ADEME souhaite à nouveau soutenir financièrement le défi et l'étendre à l'échelle du Grand Est, ce qui ne paraît plus gérable par le portage annuel par l'un des territoires. Même déployé à l'échelle du Grand Est, l'esprit initial du défi, fédérateur d'initiatives locales, doit être conservé.

L'ADEME a missionné l'association VELO ET MOBILITES ACTIVES GRAND EST pour coordonner, organiser et animer le défi et ses déclinaisons à partir de 2020 à l'échelle du Grand Est. L'ADEME s'est engagée à accompagner financièrement l'association durant trois ans, les territoires devant à l'issue de cette période prendre majoritairement en charge le financement de l'opération, notamment au titre des actions des plans climat-air-énergie territoriaux (PCAET) ou tous autres dispositifs volontaires ou réglementaires que les territoires, selon leurs échelles respectives, mettent en œuvre.

Il est proposé que le PETR soit l'une des structures de mise en œuvre du Défi « AU BOULOT, J'Y VAIS AUTREMENT » (dans ses diverses déclinaisons éventuelles) prévu en 2020 (la date du défi pouvant être reportée en raison du contexte de crise sanitaire liée au covid-19), et qu'il conclue pour 2020, comme les autres territoires partenaires, une convention de partenariat avec l'association VELO ET MOBILITES ACTIVES GRAND EST et verse à cette association une contribution de 1 000 euros comme participation aux frais mutualisés d'organisation du défi. Le Budget global correspond à 51 000 euros de dépenses qui seront couvertes par la participation de l'ADEME à hauteur de 34 000 euros, et des territoires partenaires à hauteur de 17 000 euros (1 000 euros pour les communes, communautés de communes ou PETR ; 1 500 euros pour les communautés d'agglomération ; 2 000 euros pour les communautés urbaines et métropoles).

Séance du jeudi 02 avril 2020 à 16 heures - par *audioconférence en raison de la crise sanitaire liée au COVID-19*

**Délibération BS n° 2020-II-01 : DEFI « AU BOULOT, J'Y VAIS AUTREMENT » : CONVENTION  
AVEC L'ASSOCIATION VELO ET MOBILITES ACTIVES GRAND EST**

**DECISION**

Le Bureau syndical (réuni en audioconférence),

Vu la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence pour faire face à l'épidémie de covid-19 ;

Vu l'ordonnance n° 2020-391 du 1<sup>er</sup> avril 2020 visant à assurer la continuité du fonctionnement des institutions locales et de l'exercice des compétences des collectivités territoriales et des établissements publics locaux afin de faire face à l'épidémie de covid-19 ;

A l'unanimité,

**Décide la participation du PETR à l'édition 2020 du défi « AU BOULOT, J'Y VAIS AUTREMENT » ;**

**Autorise le président à signer avec l'association VELO ET MOBILITES ACTIVES GRAND EST une convention de partenariat pour l'organisation, la coordination et l'animation mutualisée du défi à l'échelle du Grand Est, avec une contribution financière du PETR de l'Alsace du Nord à hauteur de 1 000 euros pour l'édition 2020.**

Résultats du scrutin :

- Nombre de votants : 14
- Pour : Jean-Denis ENDERLIN, Fernand FEIG, Alain FUCHS, Christian GLIECH, Jean-Marie HAAS, Pierre MAMMOSSER, Jean-Lucien NETZER, Denis RIEDINGER, Etienne ROECKEL, Philippe SPECHT, Serge STRAPPAZON, Claude STURNI, Hubert WALTER et Etienne WOLF.
- Contre : 0
- Abstention : 0

Affiché au siège syndical, le 09/04/2020

Pour ampliation,

Pour extrait conforme,

Le Président,



Claude STURNI